

CAP réparation des carrosseries

Certificat d'aptitude professionnelle

Niveau V (CAP, BEP)

Niveau européen 3 : Savoirs couvrant des faits, principes, concepts généraux

[Code Certif Info N°53381]



Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Le titulaire du CAP réparation des carrosseries est un opérateur intervenant dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules automobiles.

Objectif

Le titulaire de ce CAP dépose, répare et repose les éléments de carrosserie. Il contrôle les structures, prépare et réalise la mise en peinture. Il peut travailler dans un atelier de réparation indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale.

Par la suite, il peut choisir de se spécialiser dans la peinture des carrosseries ou le contrôle et la remise en ligne des structures.

Programme

Contenu des matières professionnelles

- Analyse fonctionnelle et structurelle y compris lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme.
- Les véhicules et leur réparation : le véhicule et ses équipements ; les matériaux ; les assemblages ; la réparation des carrosseries.
- Les fonctions de l'activité de service : communication ; organisation de la réparation ; qualité ; prévention des risques professionnels et tri sélectif des déchets.

Période de formation en milieu professionnel : 12 semaines

Modules

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 01. Langue vivante
Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 02. Education esthétique
Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Mobilité
Unité générale (UG) - 01. Expression française
Unité générale (UG) - 02. Mathématiques - sciences physiques
Unité générale (UG) - 03. Histoire Géographie
Unité générale (UG) - 04. Langue vivante étrangère
Unité générale (UG) - 05. Education physique et sportive
Unité professionnelle (UP) - 01. Réalisation d'une production
Unité professionnelle (UP) - 02. Communication technique
Unité professionnelle (UP) - 03. Préparation d'une production

Poursuite et débouchés

Poursuite d'études

Après le CAP carrosserie réparation, la majorité des élèves entrent dans la vie active.

Il est également possible, sous certaines conditions :

- d'acquérir en un an une mention complémentaire (MC)

- de passer un CAP en un an
- de poursuivre ses études en brevet professionnel (BP)
- de préparer un baccalauréat professionnel

Débouchés

Les objectifs :

Le titulaire du CAP est formé aux activités professionnelles telles que :

- Préparer l'intervention sur véhicule : accueillir et orienter le client ; réceptionner le véhicule ; collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires ; agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention ;
- Déposer et reposer les éléments : déposer et reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarde des mémoires ; déposer les pièces détériorées ; réaliser le contrôle de géométrie des structures ; monter et ajuster les pièces neuves ;
- Remettre en forme les pièces détériorées ; protéger contre la corrosion ; réparer les éléments en matériaux composites ; remplacer les vitrages ;
- Préparer la mise en peinture : dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention ; mastiquer, poncer, protéger les zones à ne pas traiter ;
- Préparer la livraison : reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre ; reconnecter les circuits électriques et hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défaut de maintenance ; contrôler les trains roulants ; trier les déchets, remettre en état le poste de travail.

NB : allergie aux solvants, une affection aux yeux, de l'asthme, de l'eczéma, des problèmes de dos constituent des contre-indications à l'exercice du métier.

Les débouchés :

Atelier général de réparation de carrosserie, concessionnaires de marque, dans un atelier de parc automobile public ou privé.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 4935

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4935>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b228/b228a.pdf>

Ce titre remplace

CAP carrosserie réparation (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-21198.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2009	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

23617 : Carrosserie

Lien(s) vers les métiers (ROME)

I1606 : Réparation de carrosserie

Groupes formation emploi (GFE)

E : Travail des métaux

Domaine de spécialité (NSF)

254 : Soudeur, serrurier, chaudronnier, tôlier, carrossier, métallier, ...

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
-----------------	-------------------	-----------------

Textes officiels

[Arrêté du 19/03/2007](#)

Publication : 29/03/2007

Descriptif : Arrêté du 19 mars 2007 portant création du certificat d'aptitude professionnelle « réparation des carrosseries »

Code NOR : MENE0700513A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0700513A>

Création : Oui

[Arrêté du 20/07/2009](#)

Publication : 05/08/2009

Descriptif : Arrêté du 20 juillet 2009 relatif aux certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets d'études professionnelles prévus par l'article D. 337-59 du code de l'éducation

Code NOR : MENE0917007A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0917007A>

Modification : Oui

[Arrêté du 23/12/2010](#)

Publication : 26/02/2011

Descriptif : Arrêté du 23 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 20 juillet 2009 relatif aux certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets d'études professionnelles prévus à l'article D. 337-59 du code de l'éducation.

Code NOR : MENE1016236A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1016236A>

Modification : Oui

Informations mises à jour le 10/09/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-53381.html>